

Dans la perspective d'une Algérie indépendante

A INSI donc, la négociation est enfin commencée à Evian. Nul ne s'en réjouira plus que nous qui n'avons cessé de proclamer sans relâche, depuis des années, la nécessité de la négociation directe avec le G.P.R.A. et de l'abandon de tout préalable. Marquons ce point sans aucune réserve, quel que soit notre regret de n'avoir pas été entendus plus tôt.

Mais, en même temps, gardons-nous de croire que tout sera désormais facile et de nous départir de notre vigilance.

D'abord parce que les problèmes de fond — sur lesquels les positions respectives demeurent à coup sûr fort éloignées — n'ont pas encore été abordés. Ensuite parce que les péripéties qui ont marqué le premier contact d'Evian nous incitent à prévoir que des difficultés inattendues peuvent surgir à tout instant.

Le Gouvernement français a fait connaître, au moment même où les délégués se rencontraient, qu'il avait décidé de prendre un certain nombre de mesures: libération prochaine de 6.000 détenus, transfert de Ben Bella et de ses compagnons, trêve d'un mois. En agissant ainsi, il a, c'est incontestable, obtenu un avantage devant l'opinion internationale en se donnant l'air de manifester ses bonnes dispositions par des « actes de générosité » accomplis spontanément et sans contrepartie.

Il va de soi qu'ayant nous-mêmes réclamé à plusieurs reprises des gestes de détente, nous nous félicitons d'apprendre

que les portes des camps d'internement commencent à s'ouvrir. De même, si le transfert de Ben Bella est le préambule à d'autres décisions annulant le « coup » d'octobre 1956, nous en prenons acte avec satisfaction.

Le problème de la trêve unilatérale est plus complexe.

Comment n'approuverait-on pas toute mesure dont on peut espérer qu'elle épargnera des vies humaines ? Aussi a-t-on pu s'étonner de la rudesse avec laquelle le G.P.R.A. a accueilli cette nouvelle.

Ses méfiances, cependant, sont compréhensibles. On sait que, depuis des mois, le Gouvernement français a cherché à obtenir un cessez-le-feu préalablement à l'ouverture de toute discussion sur les problèmes politiques. Or, la position du G.P.R.A. a toujours été de lier les deux discussions. Il peut se demander aujourd'hui si, en décrétant unilatéralement une trêve pour un délai d'un mois, le Gouvernement français ne cherche pas, par ce biais, à imposer de nouveau son préalable de l'arrêt des combats.

D'autre part, on ne doit jamais perdre de vue le caractère propre de la lutte dont l'Algérie est le théâtre depuis sept ans. Le combat politique et le combat militaire se distinguent malaisément. Comment interrompre l'un si l'autre ne prend pas fin simultanément ? Les instructions adressées par le commandement français pour l'application de la trêve soulignent cette difficulté: les opéra-

tions militaires sont arrêtées mais l'armée continuera ses tâches de police puisqu'il est dit : « *Aucune activité secrète ne sera tolérée et la lutte contre la reconstitution de l'Organisation politico-administrative rebelle sera poursuivie.* »

Autrement dit, les combats cessent mais la « pacification » continue.

On peut donc redouter que tout au long de la négociation, le Gouvernement français, contraint par les événements à abandonner depuis un an la plupart des conditions posées, ne tente de reprendre l'avantage devant l'opinion par des gestes qui risquent seulement de retarder le dénouement souhaité : la conclusion de la paix.

Qu'on nous entende bien : nous n'oublions pas un seul instant que les négociateurs français ont le droit et le devoir de poser des conditions et de demander des garanties, notamment sur le sort des Européens d'Algérie. Nous ne disons pas : la solution est facile, il suffit d'accepter tout ce que réclame la partie adverse.

Mais nous nous élevons contre tout ce qui n'est, somme toute, que vaine manœuvre de retardement. L'histoire toute récente des procédures de décolonisation prouve que ce jeu est aussi inutile que dangereux. Les événements ont impitoyablement, — et en général, plus vite qu'on ne le pensait — balayé tous les obstacles et toutes les chicanes que l'on a essayé de dresser devant les mouvements d'émancipation des peuples colonisés.

Nul ne doute plus, aujourd'hui, que l'Algérie sera indépendante. Et c'est dans la perspective d'une Algérie indépendante que doivent être abordés et discutés les problèmes de fond : le sort des Européens et les modalités d'une éventuelle association sur un pied d'égalité entre la France et l'Algérie.

Se placer résolument et franchement dans cette perspective, ce n'est pas seulement gagner du temps : c'est aussi préserver les chances d'une coopération plus solide et plus loyale.

Robert VERDIER